

Attestation employeur

Versement d'une aide pour les modes de garde d'un enfant de - 4 ans

Employeur :

Je soussigné(e),
.....

représentant l'employeur de

Madame ou Monsieur

.....

Atteste :

Ne pas verser d'aide au titre d'une participation aux frais de modes de garde

Verser une aide au titre d'une participation aux frais des modes de garde sous la forme de :

- Aide versée chaque mois d'un montant de€
- Aide annuelle versée en une fois d'un montant de€
- Chèque CESU dont le montant de la participation de l'employeur s'élève à€ par chèque
- Autre : d'un montant de€ mensuel / annuel
(rayer la mention inutile)